RESPIRA

# Conditions générales de vente

RETRAITES RESPIRA

Les présentes Conditions Générales de Vente, ci-après les « Conditions Générales », régissent toute réservation, inscription ou participation à une retraite, un séjour, un atelier, un événement ou toute autre prestation proposée par Respira.

Avant toute réservation ou inscription, la participante reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et les accepter pleinement, sans réserve.

## Article 1 IDENTIFICATION DE L'ORGANISATEUR

Le site et les prestations sont exploités par :

RETRAITES RESPIRA Email : hello@respira-retraites.com

Ci-après désignée « Respira », « l'Organisateur », « nous » ou « notre ».

## Article 2 OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les droits et obligations de Respira et de toute personne effectuant une réservation ou participant à une prestation proposée par Respira.

Elles s'appliquent notamment aux :

- retraites bien-être en France ou à l'étranger ;
- séjours avec hébergement ;
- ateliers, cercles, expériences collectives, pratiques corporelles ou créatives ;
- activités de yoga, breathwork, méditation, journaling, danse, cérémonies, ateliers de développement personnel ou toute autre activité annoncée dans le programme ;
- repas, transferts ou services complémentaires lorsqu'ils sont expressément inclus dans l'offre.

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toute réservation réalisée via le site internet, par email, via un formulaire, par message, par virement bancaire, via une plateforme tierce ou par tout autre moyen accepté par Respira.

## Article 3 DÉFINITIONS

Aux fins des présentes Conditions Générales :

Participante désigne toute personne inscrite à une retraite, un atelier, un séjour ou une prestation Respira.

Prestation désigne toute retraite, séjour, atelier, événement, activité ou service proposé par Respira.

Réservation désigne l'inscription ferme à une prestation après validation du formulaire d'inscription et/ou paiement de l'acompte ou du prix total.

Acompte désigne la somme versée au moment de la réservation afin de confirmer la place de la participante.

Solde désigne le montant restant dû après versement de l'acompte.

Programme désigne l'ensemble des activités, horaires, intervenantes, repas, lieux et expériences prévus dans le cadre de la prestation.

## Article 4 ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales.

La participante reconnaît avoir reçu, avant toute réservation, les informations essentielles relatives à la prestation choisie, notamment :

- les dates et le lieu de la retraite ;
- le prix ;
- les prestations incluses et non incluses ;
- les modalités de paiement ;
- les conditions d'annulation ;
- les informations relatives à l'assurance voyage ;
- les conditions de participation ;
- les éventuelles exigences de santé, de sécurité ou de documents de voyage.

Respira se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment. Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur à la date de la réservation.

## Article 5 CONDITIONS D'ÂGE ET DE PARTICIPATION

Les prestations Respira sont réservées aux personnes majeures, âgées de 18 ans ou plus, sauf accord écrit préalable de Respira et autorisation des représentants légaux le cas échéant.

La participante s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à jour lors de son inscription, notamment concernant son identité, ses coordonnées, ses allergies, intolérances alimentaires, restrictions médicales ou toute information pouvant avoir un impact sur sa participation.

Respira se réserve le droit de refuser une inscription ou une participation si la situation de la participante semble incompatible avec la nature de la prestation, les conditions de sécurité ou le bon déroulement du séjour.

## Article 6 DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les prestations proposées par Respira sont décrites sur le site internet, les pages de présentation, les documents de réservation, les emails ou les supports de communication associés.

Sauf mention contraire expresse, une retraite peut inclure :

- l’hébergement pendant la durée indiquée ;
- les repas mentionnés dans l’offre ;
- les activités prévues au programme ;
- les ateliers et cercles animés par Respira ou par des intervenantes ;
- certains transferts lorsqu’ils sont explicitement indiqués comme inclus ;
- l’accompagnement général sur place.

Sauf mention contraire, ne sont pas inclus :

- les billets d’avion, de train ou tout autre transport international ou national ;
- les frais de visa, passeport, vaccins ou documents administratifs ;
- l’assurance voyage ;
- les dépenses personnelles ;
- les activités optionnelles non prévues au programme ;
- les repas ou boissons non expressément inclus ;
- les frais bancaires, frais de change ou frais de paiement ;
- les nuits supplémentaires avant ou après la retraite.

Les photos, visuels, descriptions et programmes sont fournis à titre informatif et peuvent faire l’objet d’ajustements raisonnables en fonction des contraintes logistiques, humaines, météorologiques, sanitaires ou organisationnelles.

## Article 7 NATURE DES ACTIVITÉS ET ABSENCE DE PRESTATION MÉDICALE

Les retraites Respira sont des expériences de bien-être, de reconnexion, de développement personnel et de détente. Elles ne constituent en aucun cas une prise en charge médicale, psychologique, psychiatrique, thérapeutique ou paramédicale.

Les pratiques proposées, telles que le yoga, la respiration, la méditation, le breathwork, la danse, les cercles de parole ou les ateliers émotionnels, peuvent être intenses physiquement ou émotionnellement.

La participante reconnaît participer librement et sous sa propre responsabilité. Elle s’engage à informer Respira, avant la retraite, de toute condition physique, médicale, psychologique, grossesse, blessure,

traitement, allergie, phobie ou situation particulière pouvant affecter sa participation.

Respira recommande à chaque participante de consulter un professionnel de santé avant de s’inscrire si elle a le moindre doute sur son aptitude à participer.

La participante reste libre de ne pas participer à une activité si elle ne s’y sent pas à l’aise. Aucun remboursement ne pourra être demandé au motif qu’une participante choisit de ne pas participer à une activité prévue au programme.

## Article 8 RÉSERVATION ET FORMATION DU CONTRAT

La réservation devient ferme et définitive après :

- 1. réception du formulaire d’inscription complet ou des informations demandées ;
- 2. acceptation des présentes Conditions Générales ;
- 3. paiement de l’acompte ou du montant total demandé ;
- 4. confirmation écrite de Respira par email, message ou tout autre support durable.

Respira se réserve le droit de refuser une réservation si le dossier est incomplet, si le paiement n’est pas reçu dans les délais, si la retraite est complète ou si la participation de la personne concernée semble incompatible avec l’esprit ou la sécurité du séjour. Toute demande spécifique, notamment alimentaire, médicale, logistique ou de chambre, doit être communiquée avant la réservation ou au plus tard dans le délai indiqué par Respira. Respira fera ses meilleurs efforts pour y répondre, sans garantie automatique sauf confirmation écrite.

### Article 9 PRIX

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises lorsque celles-ci sont applicables.

Le prix applicable est celui communiqué au moment de la réservation. Les offres promotionnelles, réductions, codes promotionnels ou places solidaires sont valables uniquement dans les conditions et délais indiqués.

Les prix peuvent varier selon :

- le type de chambre ;
- la date de réservation ;
- les options choisies ;
- les promotions en cours ;
- le nombre de places disponibles ;
- les conditions particulières de chaque retraite.

Sauf erreur manifeste, le prix confirmé lors de la réservation est ferme et définitif.

En cas d’erreur évidente de prix, Respira se réserve le droit de corriger l’erreur et de proposer à la participante de confirmer sa réservation au prix corrigé ou d’annuler sa réservation avec remboursement des sommes déjà versées.

### Article 10 MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement peut être effectué par virement bancaire, carte bancaire, plateforme de paiement, lien de paiement ou tout autre moyen indiqué par Respira.

La réservation peut être réglée :

- en une seule fois ;
- en plusieurs échéances, selon les modalités indiquées pour la retraite concernée ;
- par acompte puis paiement du solde avant une date limite communiquée.

La participante s’engage à respecter les échéances de paiement indiquées. En cas de retard de paiement, Respira pourra envoyer une relance. À défaut de paiement dans le délai communiqué après relance, Respira se réserve le droit d’annuler la réservation et de remettre la place en vente. Les sommes déjà versées pourront être conservées selon les conditions d’annulation prévues aux présentes Conditions Générales.

Les frais bancaires, frais de change, frais de transaction ou frais appliqués par une plateforme tierce restent à la charge de la participante.

### Article 11 DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément au droit français, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations d'hébergement, de restauration ou d'activités de loisirs devant être fournies à une date ou à une période déterminée. Les retraites Respira étant organisées à des dates précises, avec hébergement et activités planifiées, la participante reconnaît qu'elle ne bénéficie pas d'un droit de rétractation de 14 jours après sa réservation, sauf disposition légale impérative contraire applicable à sa situation.

Toute annulation relève donc des conditions d'annulation prévues ci-dessous.

### Article 12 — Annulation par la participante et remboursements

#### 12.1. Annulation à l'initiative de la participante

La participante peut annuler son inscription à une retraite Respira à tout moment avant le début de celle-ci, en adressant sa demande par écrit à hello@respira-retraites.com.

En cas d'annulation à son initiative, les sommes déjà encaissées par Respira à la date de réception de la demande (acompte et échéances payées) ne sont pas remboursées, sauf lorsque la réglementation applicable impose un remboursement.

Dès réception de la demande d'annulation, toutes les échéances futures non encore encaissées sont annulées. Aucun paiement complémentaire au titre du prix de la retraite ne sera exigé après cette date. Respira confirmera l'annulation et l'arrêt des échéances par écrit.

Cette règle s'applique indépendamment du délai restant avant le début de la retraite, sous réserve des droits impératifs de la participante.

#### 12.2. Annulation ou modification à l'initiative de Respira

Si Respira annule la retraite ou modifie substantiellement une prestation essentielle, les remboursements, alternatives et autres droits éventuels de la participante seront traités conformément à la réglementation applicable et aux dispositions contractuelles valides.

#### 12.3. Demande et confirmation

Toute demande doit être adressée à hello@respira-retraites.com, avec le nom de la participante et la retraite concernée. La date de réception du message fait foi pour l'arrêt des échéances futures. Respira envoie une confirmation écrite et conserve la trace de la demande.

## Article 13 CESSION DE LA PLACE À UNE AUTRE PERSONNE

La participante peut demander à céder sa place à une autre personne, sous réserve de l'accord écrit préalable de Respira.

La personne remplaçante devra remplir les conditions de participation, accepter les présentes Conditions Générales, fournir les informations demandées et régler tout solde restant dû.

Respira peut refuser la cession si elle intervient trop tardivement, si elle entraîne des frais excessifs, si elle n'est pas compatible avec les conditions du lieu d'accueil ou si la personne remplaçante ne répond pas aux conditions requises.

Les éventuels frais administratifs, bancaires, de changement de nom, d'hébergement, de transport ou de prestataire liés à la cession seront à la charge de la participante initiale ou de la personne remplaçante.

## Article 14 ANNULATION OU MODIFICATION PAR RESPIRA

Respira se réserve le droit d'annuler ou de modifier une retraite en cas de circonstances indépendantes de sa volonté, notamment :

- nombre insuffisant de participantes ;
- indisponibilité du lieu d'accueil ;
- indisponibilité d'une intervenante essentielle ;
- problème de sécurité ;

catastrophe● naturelle ; crise● sanitaire ;

- restrictions administratives ;
- grève, troubles civils, guerre, acte terroriste ou menace grave ;
- force majeure ou circonstance exceptionnelle et inévitable ;
- impossibilité logistique sérieuse.

En cas d'annulation par Respira, les participantes seront informées dans les meilleurs délais. Respira proposera, selon les cas :

- un report ;
- un avoir ;
- une retraite alternative ;
- ou un remboursement des sommes versées, conformément au droit applicable.

Respira ne pourra être tenue responsable des frais personnels engagés par la participante en dehors de la retraite, notamment billets d'avion, billets de train, nuits supplémentaires, visas, vaccins, assurances, frais bancaires ou dépenses personnelles. Il est donc fortement recommandé de réserver des transports modifiables ou remboursables et de souscrire une assurance adaptée.

Respira peut modifier certains éléments du programme, horaires, intervenantes, activités, repas ou organisation lorsque cela est nécessaire au bon déroulement du séjour. Ces modifications ne donnent pas lieu à remboursement si elles ne changent pas substantiellement la nature de la retraite.

## Article 15 ASSURANCE VOYAGE OBLIGATOIRE

Pour toute retraite avec déplacement ou hébergement, la souscription d'une assurance voyage est obligatoire.

La participante s'engage à souscrire une assurance couvrant au minimum :

- l'annulation ou interruption de séjour ;
- les frais médicaux ;
- l'assistance et le rapatriement ;
- les retards ou annulations de transport ;
- les bagages perdus, volés ou endommagés ;
- la responsabilité civile personnelle à l'étranger ou pendant le séjour.

La participante devra fournir à Respira une attestation d'assurance ou un numéro de police au plus tard 48 heures avant l'arrivée, sauf délai différent communiqué par Respira.

À défaut de transmission de cette attestation, Respira se réserve le droit de refuser la participation de la personne concernée, sans remboursement automatique.

Respira n'est pas responsable des conséquences liées à l'absence, l'insuffisance ou l'exclusion de garantie de l'assurance souscrite par la participante.

## Article 16 DOCUMENTS DE VOYAGE, VISA ET FORMALITÉS

La participante est seule responsable de ses documents de voyage, notamment :

- passeport ;
- carte d'identité ;
- visa ;
- autorisation d'entrée ;
- vaccins ou documents sanitaires ;
- billets de transport ;
- assurance voyage ;
- toute formalité exigée par le pays de destination ou de transit.

Pour les retraites à l'étranger, il est recommandé de disposer d'un passeport valable au moins six mois après la date prévue de retour.

Respira peut transmettre des informations générales ou recommandations pratiques, mais ne peut garantir l'exactitude ou l'exhaustivité des règles administratives, sanitaires ou migratoires applicables à chaque nationalité ou situation personnelle.

Aucun remboursement ne sera dû si la participante ne peut pas voyager ou participer à la retraite en raison d'un document manquant, expiré, refusé ou non conforme.

## Article 17 SANTÉ, ALLERGIES ET RÉGIMES ALIMENTAIRES

La participante s'engage à informer Respira, avant le début de la retraite, de toute allergie, intolérance, régime alimentaire, condition médicale ou besoin particulier.

Respira fera ses meilleurs efforts pour transmettre ces informations aux prestataires concernés et proposer des alternatives lorsque cela est possible.

Toutefois, Respira ne peut garantir l'absence totale de traces d'allergènes, notamment dans les cuisines, lieux d'accueil ou repas préparés par des tiers.

La participante demeure responsable de ses traitements, médicaments, prescriptions, équipements médicaux et précautions personnelles.

En cas de problème médical, Respira pourra contacter les secours, les services d'urgence ou toute personne de contact indiquée par la participante.

### Article 18 COMPORTEMENT ET RÈGLES DE VIE

Les retraites Respira reposent sur un cadre de respect, de bienveillance, de confidentialité et de sécurité collective.

La participante s'engage à :

- respecter les autres participantes, les intervenantes, les hôtes et les prestataires ;
- respecter les horaires, lieux et règles communiqués ;
- ne pas adopter de comportement violent, discriminatoire, menaçant, intrusif ou irrespectueux ;
- respecter la confidentialité des échanges personnels partagés pendant les cercles ou ateliers ;
- respecter les lieux, chambres, espaces communs et matériel mis à disposition ;
- ne pas perturber le déroulement des activités ;
- ne pas consommer ou introduire de substances illégales ;
- respecter les lois du pays ou du lieu où se déroule la retraite.

Respira se réserve le droit d'exclure immédiatement toute participante dont le comportement mettrait en danger sa sécurité, celle du groupe, celle de l'équipe ou le bon déroulement de la retraite.

En cas d'exclusion pour comportement inapproprié, aucun remboursement ne sera dû. Les frais de retour, d'hébergement alternatif ou tout autre frais personnel resteront à la charge de la participante.

### Article 18 BIS ALCOOL INTERDIT

La consommation d'alcool est strictement interdite pendant toute la durée de la retraite, y compris pendant les temps libres, les repas et les soirées. Chaque participante s'engage à ne pas apporter, proposer ou consommer de boissons alcoolisées sur le lieu du séjour ou dans le cadre des activités organisées par Respira.

### Article 18 TER TÉLÉPHONES ET TEMPS DE DÉCONNEXION

Afin de préserver la qualité des échanges et de permettre à chacune de vivre pleinement l'expérience, les téléphones portables ne pourront pas être utilisés pendant les activités, les cercles de parole et les moments de reconnexion définis par l'équipe Respira.

Les participantes seront invitées à remettre leur téléphone à l'équipe Respira au début de ces temps. Les appareils seront conservés dans un espace prévu à cet effet et restitués aux moments convenus.

Des créneaux seront organisés pour permettre aux participantes de contacter leurs proches, notamment en fin de journée ou pendant les temps libres. Les horaires et modalités pratiques seront expliqués sur place.

En cas d'urgence personnelle ou familiale, une possibilité de contact sera toujours prévue avec l'équipe Respira. Les participantes pourront signaler à l'avance toute situation particulière nécessitant de rester joignables.

### Article 19 OBJETS PERSONNELS

La participante est responsable de ses effets personnels, objets de valeur, documents, argent, bijoux, appareils électroniques, vêtements et bagages.

Respira ne saurait être tenue responsable en cas de perte, vol, oubli, casse ou détérioration d'effets personnels pendant la retraite, sauf faute prouvée de Respira.

Il est recommandé de ne pas apporter d'objets de grande valeur et de souscrire une assurance couvrant les effets personnels.

### Article 20 TRANSPORTS ET RETARDS

Lorsque des transferts sont inclus dans la retraite, cela est expressément indiqué dans l'offre.

La participante doit respecter les horaires et lieux de rendez-vous communiqués. En cas de retard, absence ou non-présentation au point de rendez-vous, Respira ne garantit pas la possibilité d'organiser un transfert alternatif. Les frais liés à un retard, changement de vol, correspondance manquée, transport alternatif, nuit supplémentaire ou taxi restent à la charge de la participante, sauf disposition contraire confirmée par écrit.

Respira ne saurait être tenue responsable des retards, annulations, pertes de bagages ou difficultés liés aux compagnies aériennes, ferroviaires, maritimes, routières ou à tout autre transporteur tiers.

### Article 21 HÉBERGEMENT ET CHAMBRES

Le type de chambre réservé est celui indiqué lors de l'inscription ou confirmé par écrit par Respira.

Les demandes particulières de chambre, placement, colocataire, lit simple, lit double ou proximité avec une autre participante seront prises en compte dans la mesure du possible, sans garantie sauf confirmation écrite.

La participante s'engage à respecter les règles du lieu d'accueil, notamment concernant le calme, la propreté, les horaires, la sécurité, les espaces privés et les espaces communs.

Tout dommage causé volontairement ou par négligence au lieu d'accueil, au mobilier, au matériel ou aux équipements pourra être facturé à la participante responsable.

### Article 22 DROIT À L'IMAGE

Des photos et vidéos peuvent être prises pendant les retraites afin de documenter l'expérience, créer des souvenirs pour les participantes et communiquer sur les activités de Respira.

La participante pourra indiquer, avant ou pendant la retraite, si elle autorise ou refuse l'utilisation de son image.

En cas d’autorisation, la participante accepte que Respira puisse utiliser les photos ou vidéos où elle apparaît, sur ses supports de communication, notamment site internet, réseaux sociaux, newsletters, brochures, présentations ou supports promotionnels.

Cette autorisation est donnée à titre gratuit, pour le monde entier, pour une durée de 5 ans, sauf retrait ultérieur demandé par écrit.

La participante peut retirer son autorisation pour l’avenir en écrivant à hello@respira-retraites.com. Le retrait ne remettra pas en cause les publications déjà réalisées avant réception de la demande, sauf accord spécifique de Respira.

Respira s’engage à ne pas publier d’images sensibles, dégradantes ou portant atteinte à la dignité des participantes.

### Article 23 CONFIDENTIALITÉ DES ÉCHANGES

Les cercles de parole, ateliers et moments de partage reposent sur un engagement de confidentialité strict. Chaque participante s’engage à préserver la confiance et l’intimité du groupe.

Les histoires personnelles, émotions, confidences et informations partagées par une autre participante ou intervenante ne doivent être racontées, répétées, communiquées ou diffusées à aucune personne extérieure à la retraite. Elles ne doivent pas non plus être rapportées à d’autres participantes en dehors du cadre dans lequel elles ont été confiées, sans l’accord explicite de la personne concernée.

Il est interdit d’enregistrer, de photographier, de filmer ou de diffuser les échanges personnels sans l’autorisation claire des personnes concernées.

Chaque participante peut parler de son propre vécu, à condition de ne jamais permettre d’identifier une autre personne ni de révéler son histoire ou ses confidences. Cette obligation de confidentialité se poursuit après la fin de la retraite, sous réserve des obligations légales et des situations nécessitant une intervention

pour protéger la sécurité d’une personne.

### Article 24 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les contenus créés ou mis à disposition par Respira restent la propriété exclusive de Respira ou de leurs auteures respectives.

Cela inclut notamment :

- textes ;
- photos ;
- vidéos ;
- programmes ;
- supports d’ateliers ;
- exercices ;
- documents ;
- méthodes ;

- identité visuelle ;
- logos ;
- contenus publiés sur le site ou les réseaux sociaux.

Toute reproduction, diffusion, modification, revente ou utilisation commerciale de ces contenus sans autorisation écrite préalable est interdite.

La participante peut utiliser les documents transmis uniquement dans un cadre personnel et privé.

### Article 25 DONNÉES PERSONNELLES

Respira collecte certaines données personnelles nécessaires à la gestion des réservations, paiements, communications, assurances, préférences alimentaires, sécurité et organisation des retraites. Ces données peuvent inclure notamment :

- nom et prénom ;
- coordonnées ;
- informations de paiement ;
- informations relatives au séjour ;
- allergies, régimes alimentaires ou informations de santé communiquées volontairement ;
- personne à contacter en cas d'urgence ;
- autorisation ou refus du droit à l'image.

Les données sont utilisées uniquement pour les besoins de l'organisation des prestations, de la relation client, de la sécurité et de la communication de Respira.

La participante dispose, conformément à la réglementation applicable, de droits d'accès, rectification, opposition, effacement, limitation et portabilité de ses données, qu'elle peut exercer en écrivant à : hello@respira-retraites.com.

Pour plus d'informations, la participante est invitée à consulter la Politique de confidentialité disponible sur le site.

### Article 26 RESPONSABILITÉ

Respira s'engage à organiser les prestations avec sérieux, diligence et professionnalisme.

Toutefois, Respira ne saurait être tenue responsable :

- des dommages résultant d'une faute, négligence ou imprudence de la participante ;
- du non-respect des consignes de sécurité ;
- d'un problème de santé préexistant non communiqué ;
- d'une décision personnelle de ne pas participer à une activité ;
- d'un retard ou problème de transport externe ;
- d'un refus d'entrée dans un pays ;
- d'un document de voyage non conforme ;
- d'une perte ou détérioration d'effets personnels ;
- d'un événement de force majeure ou circonstance exceptionnelle indépendante de sa volonté.

Lorsque la prestation relève du régime des voyages ou séjours à forfait, la responsabilité de Respira s'applique dans les limites et conditions prévues par le Code du tourisme.

Aucune clause des présentes Conditions Générales n'a pour effet de priver la participante des droits impératifs que lui reconnaît la loi applicable.

### Article 27 FORCE MAJEURE ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Respira ne pourra être tenue responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution de ses obligations en cas de force majeure ou de circonstance exceptionnelle indépendante de sa volonté.

Peuvent notamment constituer de tels événements :

- catastrophes naturelles ;
- incendies ;
- intempéries majeures ;
- épidémies ou crises sanitaires ;
- restrictions gouvernementales ;
- guerre, troubles civils, actes terroristes ou menaces graves ;
- grèves affectant les transports ou services essentiels ;
- fermeture de frontières ;
- annulation imposée par une autorité ;
- impossibilité d'accès au lieu de retraite ;
- défaillance imprévisible d'un prestataire essentiel.

Dans une telle situation, Respira informera les participantes dans les meilleurs délais et proposera une solution adaptée, conformément au droit applicable.

### Article 28 RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée par écrit à Respira à l'adresse suivante :

hello@respira-retraites.com

La réclamation doit être claire, détaillée et accompagnée, si possible, des justificatifs nécessaires.

Pour permettre une résolution rapide, toute difficulté rencontrée pendant une retraite doit être signalée dès que possible à l'équipe Respira sur place.

Respira s'engage à examiner toute réclamation de bonne foi et à y répondre dans un délai raisonnable.

### Article 29 DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit français, sous réserve des dispositions impératives applicables à la participante en fonction de son pays de résidence ou de la nature de la prestation. En cas de contradiction entre les présentes Conditions Générales et une disposition légale impérative applicable, cette disposition impérative prévaudra.

### Article 30 JURIDICTION COMPÉTENTE

En cas de litige, les parties chercheront d’abord une solution amiable.

À défaut d’accord amiable ou de médiation réussie, le litige pourra être porté devant les juridictions compétentes conformément aux règles de droit applicables.

Pour les participantes agissant en qualité de consommatrices, les règles légales de compétence territoriale protectrices du consommateur demeurent applicables.

### Article 31 NULLITÉ PARTIELLE

Si l’une des clauses des présentes Conditions Générales est déclarée nulle, illégale ou inapplicable, les autres clauses resteront pleinement applicables.

La clause concernée sera, dans la mesure du possible, remplacée par une clause valide ayant un effet économique et juridique similaire.

### Article 32 CONTACT

Pour toute question relative aux présentes Conditions Générales, à une réservation ou à une retraite, vous pouvez contacter Respira à l’adresse suivante :

hello@respira-retraites.com